

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec

Tous les PRODUCTEURS DE BOIS de la région de Québec sont convoqués à l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec pour l'exercice financier 2025.

Prenez note que seuls les délégués pourront voter à cette assemblée.

DATE : Mardi 28 avril 2026
ENDROIT : Hôtel Travelodge Québec
3125, boulevard Hochelaga
HEURE : 9 h

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 9 h Inscription des délégués ;
9 h 30 1. Mot de bienvenue par le président ;
2. Lecture et adoption de la procédure d'assemblée ;
3. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour ;

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2025 ;
5. Message du président ;
6. Approbation du Rapport d'activité 2025 ;
7. Présentation et approbation du rapport financier au 31 décembre 2025 ;
8. Nomination d'un auditeur indépendant ;
9. Suivi négociation de conventions avec les scieurs ;
10. Présentation nouvelle entente de transport avec l'ATBRQ ;
11 h 11. Levée de l'assemblée.

AVIS DE CONVOCATION

Assemblée générale annuelle du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec

Tous les MEMBRES du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec sont convoqués à leur assemblée générale annuelle. Seuls les membres en règle du SPFRQ pourront voter à cette assemblée. Celle-ci aura lieu immédiatement après l'assemblée générale annuelle du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec, soit vers 11 h.

Seuls les membres en règle du SPFRQ pourront voter à cette assemblée.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- 11 h 1. Mot de bienvenue par le président ;
2. Lecture et adoption de la procédure d'assemblée ;
3. Lecture de l'avis de convocation et adoption de l'ordre du jour ;
4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 29 avril 2025 ;
5. Approbation du Rapport d'activité 2025 ;

6. Approbation du rapport financier au 31 décembre 2025 ;
7. Présentation des administrateurs élus dans les secteurs ;
13 h 8. Conférence : **Y a-t-il encore du bois sur le territoire du SPFRQ ?** Ce que montrent les volumes sur pied et la croissance forestière, par M. Patrick Cartier, ing.f., à la FPFQ ;
9. Allocutions des invités ;
10. Résolutions ;
11. Affaires diverses ;
16 h 12. Levée de l'assemblée.

Assemblées de secteurs

Des soirées enrichissantes !

Les assemblées de secteurs de l'hiver ont pour rôle principal d'élire les administrateurs du Syndicat et de nommer les délégués pour l'assemblée générale annuelle. Elles permettent aussi aux propriétaires de discuter sur divers sujets d'intérêt et proposer des résolutions aux membres du conseil d'administration qui prépareront le Cahier des résolutions à présenter lors de l'Assemblée générale annuelle (AGA) du SPFRQ le 28 avril 2026. Environ 90 propriétaires et producteurs forestiers y ont assisté en virtuel du 3 au 12 février 2026.

Les assemblées de secteurs sont une occasion privilégiée, riche en échange et discussion. L'ensemble des commentaires des participants aux assemblées de secteurs de cet hiver ont bien été notés et les membres du conseil d'administration feront un suivi et pré-

pareront un cahier des résolutions à présenter lors de la prochaine AGA qui transcriront les principales demandes des propriétaires forestiers de la région de Québec.

Élections des administrateurs

Trois administrateurs étaient sortants cet hiver. M. François Laliberté a nouvellement été élu sans opposition dans le secteur 1 de Bellechasse-Les Etchemins. Dans le secteur 7 de la Rive-Nord de la Capitale, il n'y a pas eu de candidature valide au moment de l'assemblée, les membres du conseil d'administration auront à nommer un nouveau représentant pour ce secteur en remplacement de M. Pierre Bertrand. Finalement, M. Gaétan Boudreault a été réélu par acclamation dans le secteur 8 de Charlevoix.

Le nouveau membre du conseil d'administration, M. Laliberté entrera en fonction immédiatement après l'AGA, en remplacement de M. Michel Côté après plus de 32 ans de services.

Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche

1956-2026 : 70^e anniversaire

L'adoption de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles par le gouvernement Duplessis, en 1956, est un jalon important de l'histoire de l'UPA. Soixante-dix ans après son entrée en vigueur, l'approche demeure unique en Amérique du Nord.

Dans un contexte marqué par des tensions politiques et économiques, le modèle québécois de mise en marché collective, incluant la gestion de l'offre, fait face à plusieurs défis. Il paraît essentiel de réaffirmer la pertinence de nos outils collectifs et de mettre en commun nos connaissances afin de mieux composer avec les turbulences qui secouent la commercialisation des produits agroalimentaires, de la pêche et de la forêt privée.

La mise en marché collective est un acquis que nous avons le devoir de défendre et de renforcer. C'est le meilleur outil dont nous disposons pour protéger nos intérêts, assurer l'avenir de notre secteur et contribuer à la vitalité économique de nos régions. Cet héritage, bâti par ceux qui nous ont précédés, nous appartient. À nous de le porter.
www.upa.qc.ca

Depuis près de 70 ans, les producteurs forestiers du Québec se tiennent debout ensemble grâce à la mise en marché collective. Ce modèle, encadré par la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche (LMMPAAP), n'est pas le fruit du hasard. Il est le résultat de luttes menées par des générations de productrices et de producteurs qui ont refusé de négocier seuls, à un contre un, face aux acheteurs industriels. Regroupés au sein de leurs syndicats et appuyés par les plans conjoints, les propriétaires de boisés négocient collectivement les conditions de vente de leurs bois, et c'est ce qui change tout.

Cette solidarité, éprouvée depuis des décennies, permet d'obtenir un prix plus équitable, de stabiliser les revenus et de faire reconnaître la valeur réelle du travail sylvicole. Elle assure aussi un cadre fiable pour l'approvisionnement de l'industrie et pour les investissements en mise en valeur de nos forêts.

Cotisation non payée

Avis d'exclusion du Syndicat

Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec avise tous les membres qui n'ont pas payé leur cotisation 2026 qu'ils sont exclus du Syndicat à compter du 15 mars 2026.

Tel que le prévoit le règlement du Syndicat, les membres exclus n'ont plus le droit de bénéficier des privilèges du Syndicat ni de participer à son administration. Ils peuvent toutefois continuer à bénéficier de tous leurs droits à titre de produc-

teurs en vertu du Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec et à recevoir les services de mise en marché de ce Plan.

Tout propriétaire voulant redevenir membre devra payer des frais d'inscription de 10 \$ en plus de la cotisation annuelle de 40 \$. Les frais d'inscription et de cotisation sont taxables.

Vincent Lévesque, ing.f.
Directeur général et secrétaire du SPFRQ

Quelques mots sur les acheteurs

Voici quelques informations pertinentes concernant les principaux acheteurs de bois de qualité, pâte :

RAPPEL : Pour l'ensemble de ces marchés, vous devez, en tout temps, contacter le Syndicat, avant d'entreprendre une production afin d'obtenir une autorisation de produire. **Seul le bois produit sous contingent est garanti d'être livré et payé sans pénalités.**

Domtar (Windsor)

- Une nouvelle entente a débuté le 1^{er} janvier 2026.
- Les livraisons sont limitées, car les inventaires à l'usine sont très élevés.
- L'usine suspend les livraisons pour toute la période de dégel 2026.
- Les paiements de bois sont en \$/TMV depuis le 1^{er} janvier 2025.
- Veuillez contacter votre transporteur pour qu'il vous indique la longueur des billes souhaitée afin qu'il puisse mettre sa pleine charge.

Produits forestiers Arbec (Saint-Georges-de-Champlain)

- L'entente actuelle prendra fin le 31 mars 2026.
- Les livraisons se déroulent normalement.
- Les paiements de bois sont en \$/TMV depuis le 1^{er} janvier 2025.
- Une rencontre est à prévoir prochainement afin de négocier une nouvelle entente.

Charbon de Bois Feuille d'Érable (Sainte-Christine-d'Auvergne) – Portneuf seulement

- Les livraisons sont suspendues vers cette usine, car le paiement des bois livrés en 2025 retarde énormément.

Forex Wood Canada inc. – Rayon d'approvisionnement de 50 km autour de Princeville

- Cette usine achète de la pâte de pruche pure et de la biomasse.
- Le bois est livré à l'usine Bois Lib à Princeville.
- Toujours prendre entente avec le Syndicat avant de produire afin de vous assurer des spécifications et des essences admissibles.

E.J. Carrier (Sappi Fine Paper) – Bellechasse Sud seulement

- Les livraisons sont limitées vers Sainte-Justine et Hinckley.
- Le prix offert ne permet pas d'agrandir la zone d'approvisionnement.

Bois Carthage – Bellechasse Sud seulement

- L'acheteur a suspendu les livraisons en raison de la faiblesse des marchés.

Entreprise E.M. inc. – Bellechasse seulement

- Les livraisons sont suspendues pour le moment.

Information sur les marchés

Les indices de marchés fluctuent depuis mars 2025 avec une tendance à la baisse. On observe une légère reprise au cours du dernier mois. Cependant, quels effets auront sur les marchés : le déclenchement de la guerre au moyen Orient, la négociation de l'accord nord-américain de libre-échange et la baisse démographique ? Tous les acteurs de la filière sont inquiets. Dans ce contexte, ce serait prudent de contacter vos acheteurs avant de débiter votre production afin de vous assurer de pouvoir livrer votre bois au prix convenu lorsque votre bois sera prêt.

État des négociations avec les scieurs

Le Syndicat a tenu plusieurs rencontres de négociation des prix du bois de sciage résineux avec le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ).

Ce dernier représente tous les scieurs de résineux détenant un permis d'usine (2000 m³ et plus de transformation annuellement). Certains principes sont convenus entre les deux organisations. Le travail se poursuit afin d'arriver à une entente en 2026 pour le sapin-épinettes prioritairement.

Au niveau des scieurs de feuillus, il reste encore dix usines à rencontrer afin de convenir d'une convention de mise en marché.

Voici la liste des scieurs qui ont signé, à ce jour, une convention de 3^e génération et pour laquelle le prix est négocié par le Syndicat ainsi que les scieurs signataires d'une convention de 2^e génération. Toutes les autres scieries fonctionnent encore sous une convention de 1^{re} génération (Entente-cadre de 1994) tant et aussi longtemps qu'il n'y a pas la signature d'une nouvelle convention.

Convention de 2^e génération (2019-2021)

Bois LIB inc.
Clermond Hamel ltée
Matériaux Blanchet inc.
Scierie Alexandre Lemay & Fils inc.
Scierie Lapointe & Roy ltée
Scierie Lauzé inc.

Convention de 3^e génération (2022-2024)

Amex Bois Franc inc.
Bois Cargault inc.
Bois Forex Canada inc.
Bois Rond Usiné L. G. inc.
Cèdréco inc.
Commonwealth Plywood Ltee
Compagnie de placage Mégantic inc.
Groupe NBG inc.
Les Bois Poulin inc.
Les Planchers Mercier inc.
Scierie J.F. Girard
Scierie M. S. Bilodeau inc.
Scierie Préverco inc.
Scierie VP
Scierie Welsh et fils inc.
Vexco inc.
Via Bois inc.

Afin de connaître les particularités des différentes conventions conclues avec les scieurs, les producteurs visés par le *Plan conjoint des producteurs de bois de la région de Québec* sont invités à consulter le site Web du Syndicat. Ils peuvent également obtenir la copie spécifique de la convention conclue avec un acheteur en particulier en contactant le Syndicat.

Analyse des marchés

L'incertitude prime

Les marchés de bois sont très précaires depuis un certain temps. Il n'y a qu'une chose de certaine, c'est que l'incertitude sur les marchés est certainement là pour les prochains mois encore.

Les indices de marchés fluctuent beaucoup depuis juillet 2025 avec une tendance à la baisse. Depuis janvier 2026, les mises en chantiers ont baissé de 8 % aux États-Unis. Au Canada, des taux hypothécaires de 6,25 % ont entraîné une chute de 5,8 % des ventes de maisons en janvier et ont retardé de nouvelles mises en chantier.

L'offre de bois scié sur les marchés est restée élevée malgré les réductions de transformation en Colombie-Britannique et de violentes tempêtes hivernales qui ont retardé les chantiers au sud des États-Unis. Les droits de douane de 45 % ont fait en sorte de diminuer fortement la

demande en produits forestiers puisqu'ils ont gonflé le prix moyen des maisons de 17 500 \$.

Plus près de nous, certaines usines ont réduit ou cessé leurs productions, d'autres ont arrêté la réception des bois au cours de la période de dégel. C'est un contexte économique difficile qui est influencé par un contexte géopolitique en perpétuel changement. La guerre en Iran n'augure rien de facilitant puisque l'échiquier économique mondial va s'ajuster, mais de quelle façon et pendant combien de temps ?

La prudence est de mise, contactez vos acheteurs pour vous assurer qu'ils seront au rendez-vous lorsque votre bois sera prêt et livrez votre production rapidement. Plusieurs économistes prévoient une stabilisation des marchés au cours de l'automne et une légère reprise en début 2027, mais le passé n'est pas vraiment garant de l'avenir ces années-ci.

Transport des bois

Nouvelle entente 2025-2027 avec l'ATBRQ

La nouvelle convention de transport 2025-2027 est disponible sur le site Web du Syndicat www.spfrq.qc.ca sous l'onglet : Mes services/Liste de transporteurs de bois.

Voici un bref résumé des ajustements possibles qui pourraient vous être demandés par un transporteur :

Demande d'ajustement d'accès difficile :

Si votre bois nécessite de le déplacer afin de charger complètement le camion parce que le sol est trop mou ou autre, le transporteur doit estimer le montant supplémentaire que ce travail représente, **demandez votre autorisation et déposez une preuve de votre accord** avec le dépôt de sa demande de paiement au Syndicat.

Demande d'ajustement pour production incomplète :

Si vous avez produit moins de 21 mètres cubes apparents (3 cordes de 8 pieds) ou son équivalent, le transporteur est en droit de demander

100 \$ pour chargement incomplet puisqu'il doit remplir son camion chez un autre producteur. **Il doit vous en aviser avant d'effectuer le transport et fournir une preuve de votre accord au Syndicat en même temps que sa demande de paiement.**

Distance hors norme :

Le transporteur est en droit d'être compensé si votre bois est à plus de 3 kilomètres d'un chemin public. **Vous devez être avisé avant que le transport soit effectué, mais votre accord n'est pas nécessaire au niveau de cette compensation.** Toutefois, vous pouvez refuser que le transport soit effectué afin de trouver une autre solution et éviter ces frais.

Demande d'ajustement, voyage léger :

Lorsque le camion n'atteint pas sa charge légale parce que le bois est devenu trop léger à cause d'une production sur une longue période ou que la demande de transport a été retardée **par le producteur** ; le transporteur peut être compensé pour le manque à gagner. **Le transporteur**

Contingents 2026

Émission des contingents

Les contingents pour la période du 1^{er} avril au 31 août 2026 ont été postés le 11 mars dernier. Nous avons restreint la production vers certains marchés parce que les ententes en cours ne permettent pas d'octroyer tous les volumes demandés.

Aussi, plusieurs formulaires de demandes de contingent ont été reçus après le délai du 20 février 2026. Ces demandes sont conservées et les producteurs seront contactés si des livraisons sont annulées. **C'est important de faire parvenir au Syndicat votre formulaire de demande de contingent avant la date limite surtout en période de resserrement des marchés.**

Aussi, demandez ce que vous êtes le plus certain de produire. Demander 10 voyages quand en réalité vous prévoyez en faire 5 pénalise tout le monde. Votre demande doit être la plus réaliste possible.

Si vous voulez produire du bois autre que du sciage et déroulage entre le 1^{er} avril et le 31 août 2026, vous devez demander un contingent. Selon la progression des livraisons, ce sera peut-être possible de satisfaire votre demande sinon, de la prendre en note pour la prochaine période.

Prochaine émission de contingents

La nouvelle demande de contingent couvrira les périodes du 1^{er} septembre 2026 au 31 mars 2027. Les formulaires de demande de contingents vous seront envoyés vers la fin juin 2026. Finalement, les contingents vous seront postés vers le 7 août 2026.

N'oubliez pas de demander vos contingents, car rien ne garantit qu'il y aura de la disponibilité en cours de saison. D'autant plus que des pénalités sont prévues en cas de production sans contingent.

Admissibilité

Pour être admissible, le producteur doit transmettre au Syndicat les numéros de lots, la superficie de ces lots ainsi qu'une preuve qu'il en est propriétaire (compte de taxes) ou possesseur du bois (compte de taxes et droit de coupe).

Informations complémentaires

Vous trouverez les spécifications par produits, par usine sur le site Web du Syndicat.

Si vous désirez obtenir plus de renseignements, vous êtes invités à communiquer avec M. Yan Tremblay au : 418 686-3522, poste 103 ou par courriel ytremblay@spfrq.qc.ca.

Le transporteur doit vous en aviser et obtenir votre accord avant d'effectuer le transport. Il n'y a pas d'ajustement possible si c'est le transporteur qui a retardé à faire votre transport. C'est important que vous preniez en note **quand** vous avez avisé le transporteur que votre bois était prêt.

Demande d'autorisation au transport :

Si le transporteur doute que votre bois soit refusé à l'usine parce qu'il est trop vieux ou autre, il

peut vous faire signer une autorisation de transport avant le chargement qui précise que **vous devrez assumer les frais de transport** si le voyage est refusé.

Le transporteur ne peut vous charger d'autres frais que ceux présentés précédemment sans en aviser d'abord le Syndicat.



Soutenir la foresterie privée face aux défis environnementaux

Les producteurs forestiers fournissent plus de 20 % du bois à l'industrie forestière du Québec et leurs forêts privées ont la capacité d'accroître significativement de façon durable cette proportion. Avec de la volonté politique et des mesures de soutien adapté à leurs principaux défis, on pourra peut-être en faire un jour LA source d'approvisionnement prioritaire de l'industrie forestière !

Les forêts privées jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat local et la conservation de la biodiversité. Les producteurs forestiers, gestionnaires incontournables de ces écosystèmes, sont aujourd'hui confrontés à de nouveaux défis amplifiés par l'urgence populaire des changements climatiques.

Les changements climatiques ont des impacts sur les écosystèmes forestiers, que ce soient les sécheresses, les feux, les maladies ou de nouvelles espèces envahissantes. Ces phénomènes perturbent la croissance des forêts et affectent directement la rentabilité des investissements faits par les producteurs forestiers. Il est nécessaire dès maintenant de soutenir la lutte contre ces phénomènes.

Les producteurs forestiers sont souvent perçus comme seulement des exploitants forestiers, mais je vous dirais que ce sont des sylviculteurs passionnés. Ce sont aussi des gestionnaires d'écosystèmes sensibles. Leur rôle et leur passion dans la régénération des forêts, la préservation des sols, la protection de l'eau et la conservation de la faune sont fondamentaux. Leurs pratiques peuvent évoluer afin de répondre aux attentes écologiques et sociales, en revanche cela requiert un soutien financier adapté.

Lorsque je parle d'un soutien financier adapté, je parle d'un mécanisme de financement flexible et accessible. Un soutien permettant d'investir dans des pratiques écologiques protégeant la biodiversité tout en demeurant économiquement viable.

Les programmes actuels peuvent mieux répondre aux nouvelles réalités et besoins des producteurs. Ils doivent être révisés et modernisés afin d'offrir les incitatifs nécessaires pour relever ces nouveaux défis.

Ce n'est pas en adoptant des règlements supplémentaires à différents niveaux que l'on va améliorer la situation et que les autorités vont s'allier les producteurs dans la gestion durable du territoire. Cette surréglementation freine l'action et décourage la mobilisation.

Les programmes doivent encourager les pratiques forestières favorables à la biodiversité. Des mécanismes tels que les crédits carbone ou des subventions à l'adoption de pratiques écologiques doivent être généralisés et simplifiés. Ces mesures doivent être attractives pour les producteurs en soutenant une rentabilité et capables de générer des bénéfices environnementaux concrets.

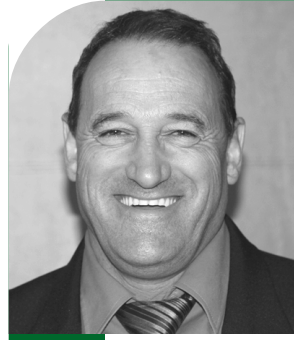
« Ce n'est pas en adoptant des règlements supplémentaires à différents niveaux que l'on va améliorer la situation et que les autorités vont s'allier les producteurs dans la gestion durable du territoire. Cette surréglementation freine l'action et décourage la mobilisation. »

Le Règlement sur le boisement et le reboisement adopté en 2023 par le gouvernement pour la vente de crédit carbone provenant des terres privées est un échec total pour cause de complexité et il mérite

une vaste simplification, et ce rapidement.

En terminant, la modernisation des programmes de soutien aux producteurs forestiers est nécessaire et urgente afin de répondre aux défis environnementaux. En misant sur des mesures de soutien flexibles favorisant l'intégration de ces enjeux, nous pourrions assurer concrètement une gestion durable des forêts privées. **Rappelons que les propriétaires et les producteurs forestiers sont les premiers gardiens des écosystèmes forestiers en terre privée.**

Vincent Lévesque, ing.f.
Directeur général et secrétaire



C'est un rendez-vous !

La situation actuelle n'est pas facile pour l'industrie forestière et les producteurs qui contribuent à l'approvisionnement des usines. L'incertitude économique provoquée par l'administration américaine et ses tarifs se répercute négativement sur la rentabilité de l'ensemble de la filière forestière. Lorsque le gouvernement du Québec cherche à réduire le coût d'approvisionnement des usines de transformation, il doit également penser aux entreprises et producteurs qui reçoivent des revenus de ce coût d'approvisionnement. Le coût trop élevé d'un est le revenu de plusieurs autres.

Le ministre des Ressources naturel a pris une bonne décision en annonçant en février dernier une mini-réforme du régime forestier afin de soutenir l'industrie forestière. Cette réforme promet de réduire les redevances à l'État en forêt publique de l'ordre d'environ 20 M\$ ainsi que l'abolition du Bureau de mise en marché des bois (BMMB) qui avait la responsabilité de vendre aux enchères une partie des volumes de bois provenant des forêts publiques afin de déterminer une valeur marchande plus juste des bois sur pied. C'est une bonne chose pour soutenir la rentabilité des scieries dans le contexte actuel. Rappelons toutefois que le 11 juillet 2025, un ajustement à la baisse de la valeur marchande des bois sur pied, rétroactif au 1^{er} avril 2025, avait été annoncé par le BMMB afin de tenir compte des tarifs. Cet ajustement représentait une baisse de 3,87 \$/m³ pour le sapin-épinettes.

Cela étant dit, l'approvisionnement de l'industrie ne provient pas seulement de forêt publique, bien qu'en majorité. Les producteurs en forêt privée n'ont pas les moyens de réduire leur revenu. Malgré eux, la réforme du ministre Simard entraînera des répercussions sur les conditions offertes aux producteurs en forêt privée. Le ministre doit absolument accompagner rapidement sa réforme d'un soutien supplémentaire pour les entreprises et les producteurs contribuant à l'approvisionnement des scieries en forêt privée.

Dans un autre ordre d'idée, comme tous les ans, l'assemblée générale annuelle des producteurs et celle du Syndicat sont l'occasion pour les propriétaires et producteurs forestiers de se réunir et d'échanger sur des enjeux qui les touchent. C'est également le moment d'orienter votre Syndicat selon vos priorités.

Je vous invite à prendre connaissance de l'avis de convocation et de l'ordre du jour en première page de ce journal. Votre participation est importante et significative pour votre organisation et la force qu'elle possède dans la défense de vos intérêts. Ensemble, nous pouvons aller plus loin.

« Le ministre doit absolument accompagner rapidement sa réforme d'un soutien supplémentaire pour les entreprises et les producteurs contribuant à l'approvisionnement des scieries en forêt privée. »

Vous remarquerez également que notre conférencier, M. Patrick Cartier, ing.f., vous présentera les résultats du plus récent calcul de possibilité forestière sur le territoire de la région de Québec. Cette présentation permettra aux participants de prendre connaissance du potentiel de contribution à l'approvisionnement des usines que les producteurs forestiers possèdent de façon

durable. Les enjeux de conservation de la biodiversité et de lutte contre les changements climatiques nous rappellent que les producteurs sont les premiers gestionnaires du milieu forestier et ils ont besoin d'être soutenus.

Enfin, l'assemblée générale annuelle cette année soulignera la contribution de deux administrateurs sortants du conseil d'administration, soit M. Michel Côté et M. Pierre Bertrand qui ont contribué respectivement à l'organisation pendant plus de 32 ans et 6 ans. Leur engagement dans la défense des intérêts des propriétaires et producteurs forestiers au sein de l'organisation est remarquable. Au nom de tous les propriétaires et producteurs, je les remercie honorablement et souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs qui entreront en fonction à la suite de l'assemblée générale annuelle du Syndicat le 28 avril prochain.

Je compte sur votre présence à l'assemblée, c'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Gaétan Boudreault
Président

Nouvel employé

Le Syndicat est heureux d'accueillir M. Yan Tremblay, technologue forestier, au sein de son équipe. M. Tremblay a beaucoup d'expérience de travail en forêt privée, notamment au niveau des opérations forestières.

M. Tremblay est responsable de la coordination du transport de bois, de la mise à jour des prix du bois, du suivi des contingents et surtout, de conseiller les producteurs pour leur production de bois.

Vous pouvez joindre M. Tremblay au 418 686-3522, poste 103 ou par courriel ytremblay@sprfq.qc.ca. N'hésitez pas à faire appel à ses services, vous constaterez rapidement sa passion pour la forêt privée. Nous lui souhaitons le meilleur au sein de l'équipe du Syndicat.



Affiche

Propriété forestière privée

Les affiches du SPFRQ sont de retour afin que vous puissiez identifier votre propriété forestière. Elles indiquent **Propriété forestière privée, défense de passer** et trois pictogrammes en rouge signalent qu'il n'est pas permis de circuler à pied, avec des véhicules motorisés (VTT et motoneige) et qu'il est interdit de chasser sur cette propriété.



bureau du Syndicat au 5185, rue Rideau à Québec. Prenez note que les affiches ne peuvent pas être expédiées par la poste. Passez votre commande par courriel à sprfq@sprfq.qc.ca.

Vous pouvez aussi profiter de votre présence à l'AGA du 28 avril 2026 pour vous procurer vos affiches !

(Matériel : coroplast; Format : 24 pouces par 24 pouces ; Couleurs : noir et rouge.)

Il est possible de vous en procurer au coût unitaire de 10 \$ (taxes incluses) en argent comptant au

Vous voulez comparer facilement l'offre des acheteurs pour votre bois? Consultez le site Web

PrixBois.ca

Rappel journal L'Information du forestier



Prenez note qu'en 2026 il y aura seulement trois éditions du journal *L'Information du forestier* au lieu de quatre. La prochaine

édition paraîtra en septembre. Pour suivre toutes les variations en continu des prix du bois, inscrivez-vous à PrixBois.ca. Toutes les modifications de prix y sont à jour et vous pouvez recevoir les modifications via les alertes de prix. C'est un outil des plus pertinents.

Marchés des bois destinés au sciage et déroulage

« Prix mis à jour le 13 mars 2026 » Pour voir les dernières mises à jour: www.prixbois.ca

NOTES IMPORTANTES

- 1- Les usines sont classées selon leur localisation sur la Rive-Nord ou la Rive-Sud et généralement de l'ouest vers l'est.
- 2- **Entente avec l'acheteur** : Le producteur a la responsabilité de contacter l'acheteur afin de prendre une entente sur les normes spécifiques de production, les quantités à livrer, les conditions pour le transport et le prix si ce dernier n'est pas déjà négocié par le SPFRQ.

- 3- **Le prix** : Le prix affiché est un prix minimum ou négocié par le SPFRQ selon la convention de mise en marché conclue entre le SPFRQ et l'acheteur. Sauf indication contraire, le prix affiché est un prix livré à l'usine.
- 4- **Les normes spécifiques de production** : Le producteur doit contacter l'acheteur afin de connaître ses exigences particulières. Si les normes de production ne sont pas respectées, l'acheteur peut refuser le voyage ou appliquer une réduction sur la quantité livrée.
- 5- **La quantité** : Le producteur doit convenir des quantités à livrer avec l'acheteur. Certains acheteurs limitent les réceptions de bois.

- 6- **Le transport** : Le producteur a la responsabilité de négocier le coût du transport de son bois jusqu'à l'usine avec le transporteur de son choix. Certains acheteurs offrent le service de transport aux producteurs. Le coût du transport doit être déduit du prix payé à l'usine.
- 7- **Le paiement** : Le paiement du bois au producteur est effectué par le SPFRQ. Les contributions du producteur pour l'administration et l'application du Plan conjoint sont retenues sur le paiement. Les contributions sont de 1,57 \$/m³ pour le sapin et épinettes, 1,50 \$/m³ pour autres résineux, 1,93 \$/m³ pour les feuillus et 1,08 \$/m³ pour les peupliers. Pour

- connaître les contributions selon d'autres unités de mesurage, consultez le site Web du Syndicat.
- 8- Bien que le Syndicat ait déployé tous les efforts pour s'assurer de l'exactitude des données, il ne peut être tenu responsable d'erreurs ou d'omissions dans les tableaux qui suivent.
 - 9- Pour avoir l'information à jour, il est fortement recommandé de s'inscrire à PrixBois.ca. Ce site Web est constamment mis à jour et des alertes de changement de prix peuvent vous être communiquées. Cet outil offre aussi la possibilité de comparer les unités de mesures.

Le Syndicat ne garantit aucun paiement pour toutes livraisons faites aux usines de sciage, de déroulage et des marchés spéciaux. Veuillez communiquer avec les acheteurs avant toute production et livraison.

Les prix ayant changé depuis la dernière parution, sont identifiés par une trame. La trame est grise lorsque les prix ont augmenté et elle est verte lorsque les prix ont baissé.

NORMES GÉNÉRALES DE PRÉPARATION DU BOIS

- 1 - A moins d'avis contraire, toutes les billes doivent avoir une surlongueur de 1/2 pouce par pied de longueur avec un maximum de 6 pouces de surlongueur.
- 2 - Toutes les billes doivent être sciées aux deux bouts le plus possible perpendiculairement à l'axe.

- 3 - Les noeuds doivent être bien rasés à l'affleurement du tronc.
- 4 - Les billes doivent être raisonnablement droites.
- 5 - Le bois livré devra être sain et s'il y a des réductions, elles s'effectueront selon les normes de mesurage reconnues.

- 6 - Les billes ne doivent renfermer aucun corps étranger tels clous, fils métalliques, sable ou autres.
- 7 - Les billes ne doivent pas être fourchues, ni provenir de bois de champs comportant des noeuds excessifs.
- 8 - Le bois mort, incendié ou endommagé par les insectes sera refusé.

Les marchés des résineux et feuillus

PRIX LIVRÉ À L'USINE (sauf indication contraire)

RIVE-NORD

GROUPE CRÊTE (CHERTSEY) - Chertsey - Lanaudière
Michel Martin - (514) 973-3273

- Prix au MPMP, sur demande seulement.
- Prioriser absolument les billots de 12 à 16 pi de 6 po et +.
- Éviter complètement les billes de 8 pi 4 po dans les billes de 7 po et + de diamètre.
- Pourriture : maximum de 1/3 du diamètre de la découpe.

Sapin-Épinettes	12 et 16 pi	+ 75% épinette	4 po et +	110 \$/TMV
		+ 75% sapin		105 \$/TMV

ARBE BOIS D'OEUVRE INC. Saint-Roch-de-Mékinac, Mauricie
Alain Bordeleau : (819) 523-2765 #3349 / (819) 538-0590

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

LA COMPAGNIE COMMONWEALTH PLYWOOD LTÉE Usine de Shawinigan - Mauricie
Mathieu Saindon : (514) 953-4656

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Billes fraîchement coupées et saines, pas de grain frisé, qui affecte le grade, ni de traces de vers.
- Longueurs standards pour érable : 9 pi 4 po, seulement pour les classes Prime, Nos 1 & 2.

Pour la suite des notes, voir : www.prixbois.ca

Érable à sucre	9 pi 4 po	Dér. 4FC	14 po et +	2200 \$/Mmpm
			12 et 13 po	1850 \$/Mmpm
		Dér. 3FC	11 po	1400 \$/Mmpm
			10 po	1025 \$/Mmpm
			14 po et +	1850 \$/Mmpm
			12 et 13 po	1400 \$/Mmpm

PRIX À LA COUR DE BOIS FOREX CANADA INC Princeville, Centre-du-Québec

- Longueur minimum 8 pi 8 po et longueur maximum 9 pi.
- Billes fraîchement coupées et saines.
- Diamètre maximum : 30 pouces, bille de 11 po (aucun défaut), 12 po et +; peut tolérer un défaut.
- Noeud accepté : Maximum 2,5 po, fermé et sain (sur la même face) coupé à ras du tronc.
- Courbe de 2 po acceptée sur bille de diamètre 12 po et plus; 4 po pour bille de 16 po et +.
- Aucune fente, bille avec double cœur ni carie.

Prix usine

Peupliers (tremble)	8 pi 8 po	Prime 1	Dér. 4FC	16 po et +	725 \$/Mmpm
		Prime 1	Dér. 3FC	12 po et +	650 \$/Mmpm
		Prime 2	Dér. 4FC	11 po et +	600 \$/Mmpm

BOIS LIB COUR SAINTE-THÈCLE, Sainte-Thècle, Mauricie

Martin Picard : (819) 534-3598
François Caron : (819) 621-5451

- Sapin et épinettes mélangés
- Le bois doit être séparé par longueur.
- Pas de service de déchargement : livraison par camion auto-chargeur seulement
- Livraison du lundi au jeudi : 7 h à 15 h 30.

Sapin-Épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	117 \$/TMV (C)
	16 pi 6 po	5 po et +	100 \$/TMV (A)
	16 pi 6 po	5 po et +	90 \$/TMV (B)
	12 pi 6 po	4 po et +	100 \$/TMV (A)
	12 pi 6 po	4 po et +	90 \$/TMV (B)

(A) Minimum de 30% du voyage de 16 pi

(B) Plus de 70% du voyage de 12 pi

(C) Prix pour les voyages 100% en 16 pi

SCIERIE P.S.E. INC. Saint-Ubalde, Portneuf

Pierrot Savard : (418) 277-2983

- Les billes doivent être empilées séparément par longueur.
- Billes de moins de 9 cm (4 po) au fin bout sous écorce ne sont pas payées.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	100 \$/TMV
	12 pi 5 po	5 po et +	85 \$/TMV
	8 - 10 pi 5 po	4 po et +	65 \$/TMV
Mélèze	12 pi 6 po	7 po et +	70 \$/TMV
	8 pi 5 po	5 po et +	70 \$/TMV

SCIERIE WELSH & FILS INC. Saint-Alban, Portneuf

Steeve Welsh : (581) 978-2224

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Pas de roulure, frais coupé, aucune pourriture, bois non conforme ne sera pas payé.
- Communiquer avec l'acheteur avant de produire votre bois.

Mélèze	16 pi 4 po	8 po et +	650 \$/Corde 16 pi
	12 pi 4 po	8 po et +	510 \$/Corde 12 pi

Pin blanc	10 pi 4 po	8 po et +	435 \$/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	8 po et +	350 \$/Corde 8 pi
	16 pi 4 po	8 po et +	650 \$/Corde 16 pi
Pin rouge	12 pi 4 po	8 po et +	510 \$/Corde 12 pi
	10 pi 4 po	8 po et +	435 \$/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	8 po et +	350 \$/Corde 8 pi
Pruche	16 pi 4 po	8 po et +	650 \$/Corde 16 pi
	12 pi 4 po	8 po et +	510 \$/Corde 12 pi
	10 pi 4 po	8 po et +	435 \$/Corde 10 pi
Sapin et épinettes	8 pi 4 po	8 po et +	350 \$/Corde 8 pi
	16 pi 4 po	8 po et +	650 \$/Corde 16 pi
	12 pi 4 po	8 po et +	510 \$/Corde 12 pi
	10 pi 5 po	8 po et +	435 \$/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	8 po et +	350 \$/Corde 8 pi

ADÉLARD GOYETTE & FILS LTÉE, Rivière-à-Pierre, Portneuf

Daniel Tremblay (418) 323-2171, poste 210; (418) 609-2379

- Communiquer avec l'acheteur avant de produire votre bois pour connaître les besoins de l'usine.
- Pin blanc, achat jusqu'à la fin avril.
- Carie : 20% du diamètre maximum.
- Noeuds sains. (Noeuds rouge max 3 po, noeuds noir max 1 po)
- Mesurage selon la Table de Roy.
- Pour le bois de palette, 5% max de palette-nouveaux.

Pin blanc	12-16 pi 6 po	12 po et +/4FC	575 \$/Mmpm
		8 à 11 po	540 \$/Mmpm
		12 po et +/2FC	490 \$/Mmpm (C)
		8 à 11 po	445 \$/Mmpm (C)
		8 à 11 po/2FC	400 \$/Mmpm (A)
	Palette	8 po et +	240 \$/Mmpm (B)

(A) Sciage Noeuds noirs sec

(B) Palette : 5 % maximum Palette-Nouveaux

(C) Noeud rouge sain

SCIERIE DION ET FILS INC. Saint-Raymond, Portneuf

Eric Deslauriers : (418) 337-2265; Cell.: (418) 573-1834

- Début d'achat de billots de peuplier sciage à partir du 11 mars 2026.
- Surlongueur de 4 à 6 po minimum sur le bois de sciage feuillu.
- Pour les billes de 16 pieds le maximum de longueur accepté est de 200 po.
- Pour le peuplier sciage, la longueur recherchée est 10 pi 6 po à 10 pi 8 po.

Sapin, épinettes et pin gris	12 et 16 pi	12 po et +	Pin gris (Mmpm)		sapin (Mmpm)		épinettes (Mmpm)	
			12 et 16 pi	12 pi	16 pi	12 pi	16 pi	
			445 \$	575 \$	600 \$	600 \$	625 \$/Mmpm	
			415 \$	545 \$	570 \$	570 \$	595 \$/Mmpm	
			325 \$	455 \$	480 \$	480 \$	505 \$/Mmpm	
			285 \$	415 \$	440 \$	440 \$	465 \$/Mmpm	
Sapin, épinettes et pin gris	En longueur	60 \$/TMV	Pin gris		épinettes			
			Moins de 50%		50 à 90%		Plus que 90%	
			65 \$/TMV		70 \$/TMV		75 \$/TMV	

- Doit contenir une bille de 12 pi 6 po.

- Diamètre fin bout minimum 4 po. Diamètre à la souche minimum 7 po.

DÉROULAGE

Merisier	9 pi 4 po	12 po et +/4FC	875 \$/Mmpm
SCIERIE (Surlongueur de 4 à 6 pouces minimum)	8 à 16 pi	14 po et +/3FC+	700 \$/Mmpm
		12 et 13 po/3FC+	525 \$/Mmpm
Merisier et érable à sucre	8 à 16 pi	10 et 11 po et +/2FC+	375 \$/Mmpm
		8 et 9 po et +/2FC+	275 \$/Mmpm
Bouleau blanc	8 à 16 pi	12 po et +/3FC+	450 \$/Mmpm
		10 et 11 po et +/2FC+	300 \$/Mmpm
		8 et 9 po/2FC+	225 \$/Mmpm

Érable rouge (plaine), frêne, hêtre et tilleul	8 à 16 pi	12 po et +/3FC	175 \$/Mmpm
		10 et 11 po et +/2FC+	125 \$/Mmpm
		8 et 9 po/2FC+	100 \$/Mmpm

Peupliers	10 pi 6 po	6 po et +	70 \$/TMV

Érable rouge	8 à 16 pi	12 po et +/3FC	175 \$/Mmpm
		10 et 11 po et +/2FC+	125 \$/Mmpm
Hêtre, frêne et tilleul	8 à 16 pi	8 et 9 po/2FC+	100 \$/Mmpm

Hêtre, frêne et tilleul	8 à 16 pi	12 po et +/3FC	175 \$/Mmpm
		10 et 11 po et +/2FC+	125 \$/Mmpm
Hêtre, frêne et tilleul	8 à 16 pi	8 et 9 po/2FC+	100 \$/Mmpm

Hêtre, frêne et tilleul	8 à 16 pi	12 po et +/3FC	175 \$/Mmpm
		10 et 11 po et +/2FC+	125 \$/Mmpm
Hêtre, frêne et tilleul	8 à 16 pi	8 et 9 po/2FC+	100 \$/Mmpm

(1) Jusqu'à 33% de cœur. Si plus de 33%, déclassé d'un grade. Si plus de 50% de cœur, déclassé de 2 grades.

GROUPE LABEL (SAINT-HILARION) Saint-Hilarion, Charlevoix

Mario Harvey : (418) 457-3011, poste 33503; (418) 633-0374

- Les essences doivent être séparées par arrime.
- Les billes doivent être fraîches.
- En cas de doute, la moyenne des diamètres du chargement sera évaluée avec un logiciel photo sur un échantillonnage aléatoire.
- Diamètre minimum au fin bout: 4 pouces.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	8 po et +	815 \$/Corde 16 pi
Épinettes	9 et 10 pi 4 po	6 po et + 5 po et +	44 \$/m ³ apparent (B) 34 \$/m ³ apparent (A)
Pin gris	10 pi 4 po	4 à 12 po	30 \$/m ³ apparent (B)
Sapin	9 et 10 pi 4 po	6 po et + 5 po et +	38 \$/m ³ apparent (B) 30 \$/m ³ apparent (A)

(A) Diamètre moyen supérieur à 5 pouces.
(B) Diamètre moyen supérieur à 6 pouces.

GROUPE NBG Saint-Hilarion, Charlevoix
Luc Fortin : (418) 894-8866, (418) 899-6786, ext. 105

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Livraison uniquement à Saint-Hilarion.
- Aucun peuplier baumier accepté.
- Aucune carie, trou et courbe
- Bois frais seulement et sans décoloration.
- NBG se réserve le droit de modifier ses prix dans un délai de 14 jours.

Tremble	8 pi 5 po	8 po et +	65 \$/TMV
---------	-----------	-----------	-----------

CÉDRÉCO Saint-Aimé-des-Lacs, Charlevoix
Simon Lavoie, scierie (418) 439-5798

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Possibilité de voyage de retour.
- Pour la classe AAA, le prix est pour les chargements complets en 6 po et + seulement.
- Tremble : Aucun achat entre le 1^{er} mai et le 15 août.

Cèdre	8 pi 6 po	6 po et +	550 \$/Corde 8 pi (A)
	8 pi 6 po	5 po et +	450 \$/Corde 8 pi (B)
	8 pi 6 po	5 po et +	300 \$/Corde 8 pi (C)
	8 pi 6 po	5 po et +	200 \$/Corde 8 pi (D)
Épinette de Norvège	8 pi 6 po	5 po et +	280 \$/Corde 8 pi
	Mélèze	8 pi 6 po	260 \$/Corde 8 pi
Tremble	7 pi 6 po	6 po et +	228 \$/Corde 7 pi

(A) Qualité AAA: Max. 2% de réduction.
(B) Qualité AA: Max. 2% de réduction.
(C) Qualité A: Entre 3 et 10% de réduction.
(D) Qualité B: 10% et plus de réduction.

SCIERIE J.F. GIRARD La Malbaie, Charlevoix
Jean-François Girard : (418) 633-2554

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Contacter l'acheteur avant de produire.
- Billes mortes, fourchus et/ou courbes excessives seront refusées.
- Transport payé seulement pour Charlevoix-Est

Prix au chemin

Mélèze	12 pi 6 po	8 po et +	500 \$/Corde 12 pi
	8 pi 4 po	5 po et +	300 \$/Corde 8 pi
Pin blanc et pin rouge	12 pi 6 po	8 po et +	450 \$/Mppm
	10 pi 4 po	8 po et +	425 \$/Mppm
	8 pi 4 po	6 po et +	400 \$/Mppm
Cèdre	8 pi 4 po	5 po et +	500 \$/Corde 8 pi
Épinette de Norvège	8 pi 4 po	5 po et +	300 \$/Corde 8 pi

BOISACO INC. Sacré-Coeur, Haute Côte-Nord
Bruno Bouchard : (418) 236-4633, poste 2240

- Pin gris maximum de 10% du volume total livré.
- Ajout d'une prime carburant selon le prix du diésel.
- Le prix peut être pondéré selon une distance de transport de plus de 70km de l'usine.

Sapin, épinettes et pin gris	12 pi 6 po (381 cm)	12 cm et + (DFB) au fin bout	72 \$/m ³ solide net
	16 pi 6 po (503 cm)	12 cm et + (DFB) au fin bout	72 \$/m ³ solide net
	9 pi 5 po (287 cm) Max. 35% Vol. livré	9 cm et + (DFB) au fin bout	62 \$/m ³ solide net

BERSACO INC. Les Bergeronnes, Haute Côte-Nord
Yohan Blanchette (418) 232-1100 poste 105

- Longueur : 8 pi 4 po (Min. 8 pi 2 po et max. 8 pi 6 po.) aucun bois en longueur.
- Diamètre : Minimum : 5,5 po, si plus petit, rejeté. Maximum : 21 po.
- Carie : Si égale ou plus de 25% du diamètre, bille rejetée.
- Courbure : 1/4 du diamètre par rapport à la flèche centrale.
- Tremble et bouleau démêlés, aucun peuplier baumier accepté.

Secteur BEST (1)

Bouleau blanc	5,5 po et +	55 \$/m ³ solide
Tremble	5,5 po et +	52 \$/m ³ solide

(1) Bergeronnes, Escoumins, Sacré-Cœur, Tadoussac et Longue-Rive.

PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU Pointe aux Outardes, Manicouagan
Eric Morneau : (418) 589-9229, poste 842285

- Billes ne doivent pas provenir de sources controversées.
- Refus des chargements non conformes.
- Aucune branches, courbes ou caries > 25%.
- Diamètre maximum de 18 po.
- Épinette doit être séparée du sapin.

SCIAGE			Prix au chemin
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	4 à 18 po	40 \$/m ³ sol

RIVE-SUD

SCIERIE DUHAMEL Saint-Ignace-de-Standbridge, Estrie
Annie May Guthrie ou Guillaume Gonthier : 1 888 283-8878, ext. 222 ; (450) 542-1752

- Nous sommes au ralenti vu les marchés incertains en ce moment. Nos demandes de billots sont très spécifiques : 16 pi, 18 pi, et 20 pi, le moins billots courts possible, merci
- Veuillez contacter l'acheteur avant toutes livraisons.
- Produire maximum de 16 pieds, ensuite du 14, 12 et 10 pieds.
- Billes de 6 et 7 po ne seront pas payées
- Bois droits frais coupés, minimum 6 po de surlongueur, pas de roulerie et ni de pourriture.
- Les chauffeurs doivent arrêter au bureau pour obtenir un avis de réception et donner le nom du fournisseur et le taux de camionnage.
- Possibilité de livrer du mélèze.

Table internationale

Pruche	18 pi 6 po	9 po et +	525 \$/Mppm
	10, 12, 14 et 16 pi 6 po	8 po et +	510 \$/Mppm
	8 pi 6 po	8 po et +	400 \$/Mppm (A)

(A) Maximum de 5% par chargement.

FONTAINE Saint-Augustin-de-Woburn, Estrie
Pierre Grenier : (819) 583-7199

- Table Roy.
- Indiquer sur le feuillet de transport le mode de mesurage souhaité.
- Réception des billots du lundi au jeudi de 6h00 à 23h00, le vendredi de 6h00 à 15h00.
- Respecter les diamètres minimum intérieur de l'écorce.
- Pas d'épinette de Norvège.
- Pas d'épinette de champs.

Sapin-Épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	980 \$/Corde 16 pi
	16 pi 6 po	6 po et +	550 \$/Mppm
	12 pi 6 po	4 po et +	545 \$/Corde 12 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	500 \$/Mppm

LA MENUISERIE D'EAST ANGUS INC. East Angus, Estrie
Robert Lapointe : (819) 832-2746, poste 23

- Pas de pourriture.
 - Prime d'éloignement disponible, contacter l'acheteur pour plus de détails.
- | | | | |
|------------------------|-----------|-----------|-------------------|
| Feuillus durs mélangés | 8 pi 5 po | 6 à 20 po | 368 \$/Corde 8 pi |
| | 7 pi 8 po | 6 à 20 po | 363 \$/Corde 7 pi |
| Peuplier (tremble) | 8 pi 5 po | 6 à 20 po | 281 \$/Corde 8 pi |
| | 7 pi 8 po | 6 à 20 po | 276 \$/Corde 7 pi |

BLANCHETTE ET BLANCHETTE Weedon (Saint-Gérard), Estrie
Mario Jiona : (819) 877-2622, poste 4

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

SCIERIE M. S. BILODEAU INC. Courcelles, Estrie
Martin Bilodeau : (418) 483-5676

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Classe AA: Pas plus de 1 po de courbure, aucune pourriture.
- Classe A: Si plus de 1 po de courbure et de pourriture.
- Surlongueur de 4 po pour le 6 et 8 pieds et 6 po pour le 10 et 12 pieds.
- Aucun chargement complet de 6 pi.
- Un empiement de 8 pieds avec billes de 5 po et moins, sera payé 250\$/Corde.

Cèdre	12 pi	AA	6 po et +	610\$/Mppm
		A	6 po et +	450\$/Mppm
	10 pi	AA	6 po et +	520\$/Corde 10 pi
	8 pi	AA	5 po et +	400\$/Corde 8 pi
	6 pi	AA	5 po et +	185\$/Corde 6 pi

SCIERIE LAPOINTE & ROY LTÉE Courcelles, Estrie
Léopold Lapointe : (418) 483-5777

- Prix en vigueur à partir du 16 mars 2026.
- Nos achats de bois rond reprendront à partir du 15 juin 2026.

Prix usine

Feuillus	8 pi 4 po	5 à 15 po	375 \$/Corde 8 pi
Peupliers(tremble)	10 pi 4 po	5 à 15 po	375 \$/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	5 à 15 po	275 \$/Corde 8 pi
Résineux	10 pi 4 po	5 à 15 po	375 \$/Corde 10 pi
	8 pi 4 po	5 à 15 po	275 \$/Corde 8 pi

- Feuillus: Tous les bois francs sauf le hêtre.
- Résineux: Séparer les arrimes: [Pruche] ou [Mélèze] ou [Sapin, Épinette, Pin gris, Pin blanc, Épinette de Norvège (peuvent être mélangées)].
- Aucune épinette de champ.
- Les billes ayant un diamètre inférieur à 4 pouces seront refusées. Diamètre maximum 10 pouces pour le bois franc.
- Livraisons des camions et de petits chargements : Lundi, mardi et mercredi, de 6h45 à 11h15.
- L'achat de Sapin-Épinettes 9' est suspendu jusqu'à nouvel ordre.

COMPAGNIE DE PLACAGE MÉGANTIC INC. Lac-Mégantic, Estrie
Jean Rosa : cell.: (819) 583-8491 / (418) 750-1054

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Billes fraîches. Grains frisés, spiralés et les traces de vers refusés.

DÉROULAGE

Bouleau jaune (merisier) et blanc : 8 pi 6 po ou 9 pi 4 po
Érable à sucre min. 8 pi 9 po ou 9 pi 4 po et 40 % cœur max.

Prix au chemin

	Diamètre	Défauts de surface	Défauts de Bout	Courbure maximale	Bouleau jaune (merisier) et blanc	Érable à sucre
AA	16 po	Aucun	Aucun	1 po max.	1900 \$/Mppm	1900 \$/Mppm
AD	14 po	4FC	Aucun	1 po max.	1650 \$/Mppm	1700 \$/Mppm
		16 po et +/3FC				
D1	12 po	12 et 13 po/4FC	2 po centré	1 po max.	1200 \$/Mppm	1200 \$/Mppm
		14 et +/3FC	4 po centré	2 po max.		
D2	11 po	4FC	Aucun	1 po max.	900 \$/Mppm	850 \$/Mppm
		12 et 13 po/3FC	2 po centré	1 po max.		
		14 po/2FC	4 po centré	2 po max.		
D3	10 po	4FC	2 po centré	Aucune	700 \$/Mppm	650 \$/Mppm
		11 po/3FC		1 po max.		
		14 po/2FC	4 po centré			

LES PLANCHERS MERCIER INC. Drummondville, Centre-du-Québec
Jean-François Caron : (819) 472-0441

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Veuillez contacter l'acheteur avant toutes livraisons pour obtenir un numéro de référence.
- Longueur 8 pi 6 po et plus. Longueurs paires et impaires acceptées.
- Diamètre de 8 à 30 pouces.
- Aucune restriction de cœur grade #3 et #5.
- Érable et plaine cœur sain, pas de cœur foncé ou chocolat ou étoilé. Érable à sucre 1/2 cœur.
- Billots frais, droits, aucune pourriture, fente et roulerie.
- Aucun minéral ou trace de vers dans le bouleau blanc.
- Billots non conformes payés 150 \$/Mppm.

\$/Mppm - Table internationale 1/4 po

	N° 1	N° 2	N° 5	N° 4	N° 3
	12 po et + 3FC	10 po et + 2FC	16 po et + 0FC	12, 13, 14 15 po 0FC	8, 9, 10 11 po 0FC
Chêne blanc	1350 \$	1000 \$	675 \$	700 \$	625 \$
Chêne rouge	950 \$	800 \$	625 \$	650 \$	500 \$
Érable à sucre	950 \$	775 \$	575 \$	600 \$	525 \$
Bouleau jaune	950 \$	725 \$	550 \$	575 \$	525 \$
Frêne blanc	950 \$	775 \$	525 \$	550 \$	500 \$
Érable rouge (Plaine)	450 \$	425 \$	400 \$	425 \$	375 \$

SCIERIE PRÉVERCO Daveluyville, Centre-du-Québec
Alain Thibeault : (819) 367-2320 ext. 1026; (819) 386-1712

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Livraisons : Lundi au jeudi: 6h à 23h. Vendredi : 6h à 12h (12h à 17h sur appel). Toujours appeler avant la livraison pour avoir un numéro de commande.
- Tous les billots avec un nombre excessif de défauts seront classés 5.
- Tous les billots OFC et 1FC avec de la pourriture, courbe excessive et carie, seront classés 5.

Pin rouge	8 pi 4 po	8 po et +	350 \$/Corde 8 pi
	10 pi 4 po	8 po et +	435 \$/Corde 10 pi
	12 pi 4 po	8 po et +	520 \$/Corde 12 pi

\$/Mppm - Table internationale 1/4 po

Essences	Prime	Sélect	No.1	No.2	3 Palette	5 Palette
	14 po+/3FC 13 po/4FC	13 po+/3FC 12 po/4FC	12 po/3FC 11 po/4FC 15 po/2FC	10 po/2FC 13 po/1FC	12 po+/0FC 9 po/2FC 10 et 11 po/1FC	9 po +/0CLF 9 po+/1CLF
Chêne blanc	1600 \$	1350 \$	700 \$	475 \$	400 \$	325 \$
Chêne rouge	1000 \$	850 \$	800 \$	700 \$	550 \$	500 \$
Érable petit coeur	900 \$	850 \$	700 \$	675 \$	550 \$	450 \$
Érable	850 \$	800 \$	650 \$	600 \$	500 \$	450 \$
Merisier	750 \$	700 \$	625 \$	575 \$	500 \$	450 \$
Bouleau blanc	650 \$	550 \$	475 \$	450 \$	400 \$	350 \$

BOIS LIB INC. Princeville, Centre-du-Québec
François Caron : (819) 621-5451

- Horaire de réception : Lundi au Jeudi : 6 à 16h30. Vendredi : 6 à 10h.
- Le bois doit être séparé par longueur et diamètre.

- Aucun achat d'épinière de champs, et pin gris.
- Communiquer avec l'acheteur avant la coupe et la livraison.

Épinière de Norvège	16 pi 6 po	6 po et +	750 \$/Corde 16 pi
	16 pi 6 po	4 à 6 po	720 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	6 po et +	475 \$/Corde 12 pi
	12 pi 6 po	4 à 6 po	420 \$/Corde 12 pi
Sapin-Épinière	16 pi 6 po	6 po et +	880 \$/Corde 16 pi
	16 pi 6 po	4 à 6 po	745 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	6 po et +	555 \$/Corde 12 pi
	12 pi 6 po	4 à 6 po	495 \$/Corde 12 pi

MAIBEC COURS À BOIS DE PRINCEVILLE, Princeville
Luc Lambert (418) 208-1656

- Contactez l'acheteur avant de livrer pour obtenir un numéro de référence.
- Pour connaître la qualité demandée, communiquez avec l'acheteur pour recevoir le livret de spécifications par la poste.
- Bois produit par les multifonctionnelles accepté.
- La bille de pied doit être coupée au dessus du renflement de la souche.
- Les billes de 16 po et moins doivent contenir trois quartiers de plus de 4 po de bois sain en périphérie.
- Les billes de 16 po et plus doivent contenir trois quartiers de plus de 5 po de bois sain en périphérie.
- Une surlongueur de 6 po est tolérable pour le 8 pieds pour le moment.

Prix usine

Cèdre	12 pi 6 po	8 po et +	125 \$/TIV
	10 pi 6 po	8 po et +	125 \$/TIV
	8 pi 8 po	8 po et +	125 \$/TIV

BOIS FOREX CANADA INC., Princeville, Centre-du-Québec
Martin Vigneault: (819) 362-5040

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Des petites quantités de bois de sciage et de déroulage sont acceptées par la même compagnie pour compléter les chargements de feuillus mélangés, pruche, mélèze et pin blanc destinés à la pâte dans la même cour de Princeville.

Pin blanc	12 à 16 pi 6 po	8 po et +	300 \$/Mpmp
Pruche	12 et 16 pi 6 po	8 po et +	300 \$/Mpmp
Peupliers	8 pi 4 po	10 po et +	62 \$/TMV

\$/Mpmp - Table internationale

Longueurs: 8, 9, 10, 12 pi 4 po.							
SCIENCE	Maxi	Clear	Prime	No.1	No.2	Tie	No.3
Essences	16 po+/3FC	14 po/3FC	13 po/3FC	11 po/4FC 12 po/3FC 15 po/3FC	10 po+/2FC	12 po+/0FC Droit Sain	9 po/0FC
Noyer noir	2500 \$	2000 \$	1900 \$	1500 \$	800 \$		400 \$
Chêne blanc	1600 \$	1200 \$	1000 \$	700 \$	500 \$	450 \$	300 \$
Bouleau jaune	900 \$	800 \$	700 \$	550 \$	400 \$	300 \$	250 \$
Érable à sucre	1500 \$	1200 \$	1100 \$	800 \$	700 \$	450 \$	300 \$
Frêne blanc	1300 \$	1200 \$	1100 \$	900 \$	600 \$		350 \$
Noyer cendré	900 \$	800 \$	700 \$	600 \$	400 \$		400 \$
Bouleau blanc	900 \$	800 \$	700 \$	550 \$	400 \$	300 \$	250 \$
Cerisier	900 \$	800 \$	700 \$	550 \$	350 \$		150 \$
Érable rouge	900 \$	800 \$	700 \$	400 \$	350 \$	300 \$	250 \$
Chêne rouge	1000 \$	900 \$	800 \$	700 \$	500 \$	450 \$	300 \$
Tilleul	650 \$	550 \$	450 \$	300 \$	150 \$		100 \$

Longueurs: 9 pi 6 po et 10 pi 6 po.							
DÉROULAGE	Maxi	Clear	Prime	Stand	Clear	Prime	Stand
	Slicer	Slicer	Slicer	Slicer	Rotary	Rotary	Rotary
	20 po+	18 po+	16 po+	14 po	14 po +	11 po +	11 po +
	Pas défaut	Pas défaut	Pas défaut	Pas défaut	1 défaut	Pas défaut	1 défaut
Bouleau jaune	1600 \$	1500 \$	1400 \$	1200 \$	800 \$	800 \$	800 \$
Chêne rouge			1800 \$	1600 \$	1000 \$		
Érable à sucre ⁽¹⁾	3000 \$	2500 \$	2500 \$	2000 \$	1800 \$	1200 \$	1000 \$
Frêne blanc				1600 \$			

⁽¹⁾ 1/3 coeur

RENÉ BERNARD (Princeville - Cour de Bois Forex Canada), Princeville, Centre-du-Québec
Bob Lachance: (418) 225-1063

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

AMEX BOIS FRANC INC., Plessisville, Centre-du-Québec
David Vigneault: (819) 362-8307; cell : 819-362-5202

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Coupez vos billots le plus droit possible, une courbe est un défaut majeur.
- Billots frais coupés seulement.
- Pour les billes de 12 po et +, 6 pi et 7 pi occasionnels seulement acceptés.
- Pour le cerisier tardif, les anneaux de défoliation et excès de gomme seront considérés comme un défaut.
- Avant de livrer, téléphonez pour obtenir un numéro de référence.
- Les longueurs acceptées sont de 8 à 16 pieds avec 4 po de surlongueur. Longueurs paires préférées.
- Érable à sucre : coeur entre 40 et 60% perte d'un grade, si plus de 60% perte de 2 grades
- Frêne blanc : Select et meilleur coeur de plus de 75% perte d'un grade. Pas de restriction de coeur dans les grades 1, 2 et 3.
- Érable rouge et bouleau : coeur de 50 à 75% perte d'un grade; si plus de 75%, perte de 2 grades.
- Diamètre maximal à la souche de 34 pouces. Les billes plus grosses seront rejetées et non-payées.
- Toutes les essences non-mentionnées sur cette liste de prix seront rejetées.
- Érable rouge avec trous de vers refusé et classifié comme «Rejet».
- Prix livré à l'usine. Le producteur sera responsable de sa livraison.
- Le 100\$/Mpmp pour le transport inclus dans le prix usine.

\$/Mpmp - Table internationale

Essences	Prime +	Prime	Sélect	No.1	No.2	No.3 (4)
	15 po+/4FC	13 po/4FC (1)(2)	12 po/4FC (2)	11 po/4FC (2)	10 - 12 po/2FC	10 po +/0FC
	16 po+/3FC	14 po/3FC	13 po/3FC	12 po/3FC	13 po +/1FC	9 po/2FC (3)
				15 po +/2FC		
Noyer noir	5400 \$	4750 \$	4000 \$	3300 \$	2475 \$	1500 \$
Chêne blanc	2325 \$	2050 \$	1650 \$	1250 \$	750 \$	225 \$
Érable à sucre	1800 \$	1450 \$	1225 \$	1000 \$	725 \$	350 \$
Frêne blanc	1550 \$	1425 \$	1300 \$	1100 \$	725 \$	425 \$
Érable rouge	1425 \$	1150 \$	950 \$	675 \$	425 \$	325 \$
Chêne rouge	1125 \$	1000 \$	850 \$	725 \$	575 \$	275 \$
Bouleau jaune	1050 \$	825 \$	650 \$	475 \$	250 \$	150 \$
Cerisier	1125 \$	1000 \$	775 \$	650 \$	475 \$	375 \$
Bouleau blanc	725 \$	475 \$	425 \$	375 \$	175 \$	150 \$
Caryer	675 \$	625 \$	550 \$	450 \$	325 \$	250 \$

⁽¹⁾ Bille de pieds seulement

⁽²⁾ Petit défaut accepté

⁽³⁾ Droit et sain

⁽⁴⁾ Faible % de n° 3 accepté dans chaque chargement

VEXCO INC., Bernierville, Saint-Ferdinand, Centre-du-Québec
Jocelyn Champagne: (418) 428-3704, extension 221, Cell: (819) 621-9045

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Évitez de couper en temps de sève. Acheminez le bois le plus tôt possible après la coupe.
- Longueur de 8 pi 9 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po et 12 pi 6 po, 10 po et + (8 et 9 po, maximum 15 %).
- Préférence de longueur: en premier 9 pi 6 po - 10 pi 6 po; en second 8 pi 6 po - 12 pi 6 po.
- Érable, partie non entaillée seulement. Érable et érable rouge plus de 1/2 coeur baisse d'une face claire.
- Diamètre maximum de 30 po au gros bout
- Bouleau blanc avec trace de vers = Grade 3 ou 4

\$/Mpmp - Table internationale

Essence	Super Prime	Prime	Sélect	N°1	N°2	N°5	N°4	N°3
SCIAGE	16 po/3 FC	14 po/3FC	12 po/3FC	10 po/3FC	14 po/2FC	10 po/2FC	12 po/0+1FC	10 & 11 po 0+1FC
Noyer noir	4500 \$	4000 \$	3200 \$	2800 \$	2000 \$	1400 \$	1200 \$	800 \$
Chêne rouge	1300 \$	1200 \$	1000 \$	950 \$	850 \$	700 \$	600 \$	500 \$
Érable à sucre ⁽¹⁾	1200 \$	1100 \$	900 \$	800 \$	600 \$	450 \$	350 \$	250 \$
Frêne	1400 \$	1200 \$	1100 \$	1000 \$	800 \$	600 \$	500 \$	400 \$
Bouleau jaune	950 \$	850 \$	700 \$	600 \$	500 \$	350 \$	300 \$	250 \$
Cerisier	800 \$	700 \$	500 \$	400 \$	300 \$	250 \$	200 \$	175 \$
Bouleau blanc	700 \$	600 \$	500 \$	350 \$	300 \$	250 \$	200 \$	175 \$
Érable rouge ⁽¹⁾	700 \$	600 \$	500 \$	450 \$	300 \$	250 \$	200 \$	175 \$
Noyer cendré	500 \$	475 \$	450 \$	425 \$	400 \$	350 \$	300 \$	250 \$
Hêtre, caryer, orme, tilleul	300 \$	300 \$	250 \$	225 \$	200 \$	175 \$	150 \$	125 \$

DÉROULAGE (Longueur: 8 pi 6 po, 9 pi 6 po, 10 pi 6 po)	V-1	V-2	V-3	V-4
	14 po/4FC	12 po/4FC 14 po/3FC	11 po/4FC 12 po/3FC	10 po/4FC 11 po/3FC
Bouleau jaune et blanc	1500 \$	1100 \$	1000 \$	800 \$
Érable à sucre (1/3 coeur)	1600 \$	1300 \$		
Chêne rouge	1600 \$	1400 \$		

⁽¹⁾ (1/2 coeur)

SCIERIE DU CANTON S.E.N.C. Kinnear's Mills, Les Appalaches
Régis Nadeau: Cell.: (418) 335-1660

Cèdre	10, 12, 14 et 16 pi	6 po et +	300 à 550 \$/Mpmp
	8 pi	9 po et + (Bille saine)	450 \$/Mpmp
	8 pi	5 po et +	200 à 300 \$/Corde 8 pi

LES BOIS POULIN INC. (Scierie Bois Franc Nord), Saint-Jacques-de-leeds, Les Appalaches
Jean Rosa: (819) 583-8491

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

SCIENCE

- Longueur 8 à 12 pieds. Surlongueur 6 pouces. Bois fraîchement coupé.

\$/Mpmp - Table internationale - Prix au chemin

Essence	Prime	Sélect	N° 1	N° 2	N° 3	N° 4
	14 po et +/3FC	12 po et +/3FC	10 po et +/2FC	11 po et +/0FC	10 po/0FC	8 po et +/0FC
Érable à sucre	850 \$	600 \$	450 \$	300 \$	250 \$	125 \$
Merisier	850 \$	700 \$	500 \$	350 \$	250 \$	125 \$
Cerisier	825 \$	625 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$
Frêne Blanc	600 \$	425 \$	325 \$	275 \$	225 \$	125 \$
Bouleau blanc	650 \$	525 \$	425 \$	300 \$	250 \$	125 \$
Érable rouge	750 \$	625 \$	400 \$	400 \$	225 \$	100 \$

SCIERIE LAUZÉ INC. Saint-Édouard, Lotbinière
Donald Lauzé: (418) 796-2346

Sapin et épinettes	16 pi	6 po et +	260 \$/Mpmp	305 \$/Mpmp
	14 pi	6 po et +	250 \$/Mpmp	295 \$/Mpmp
	12 pi	5 po et +	240 \$/Mpmp	285 \$/Mpmp
	8 pi	5 po et +	140 \$/Corde 8 pi	185 \$/Corde 8 pi
Mélèze et pruche	16 pi 4 po	8 po et +	225 \$/Mpmp	
	12 et 14 pi 4 po	7 po et +	225 \$/Mpmp	
	8 pi 4 po	6 po et +	190 \$/Corde 8 pi	
Tremble	8 pi	6 po et +	160 \$/Corde 8 pi	

BOIS ROND USINÉ L.G. INC. Issoudun, Lotbinière
Jonathan Pothier, (438) 367-4949

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

VIABOIS INC. Saint-Isidore, Nouvelle-Beauce
Réjean Champigny: (819) 578-3590

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Surlongueur 4-6 po
- Aucun 8 pi sauf entente.
- Les billots non conforme ne seront pas payés.
- Toujours contacter l'acheteur avant de produire.
- Le bois doit être coupé de manière à faire le plus long possible.
- Table internationale
- 10 % de 10 pieds par voyage maximum
- Noeud sain 4 po maximum, courbe 1 po maximum sur la longueur, pas pourri, pas taché, pas de trous de vers, pas de rouleur.

Pin blanc	en longueur	12 po et +	800 \$/Mpmp (A)
		8 po et +	675 \$/Mpmp (B)
Palette		8 po et +	650 \$/Mpmp (C)
		8 po et +	300 \$/Mpmp

(A) 24 à 32 pi

(B) 18 à 22 pi

(C) 10 à 16 pi

SCIERIE FORTIN INC. Saint-Isidore, Nouvelle-Beauce
Gaétan Fortin: (418) 882-5663

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

SCIERIE ALEXANDRE LEMAY & FILS INC. Sainte-Marie, Nouvelle-Beauce
Stéphane Lemay (418) 387-5670

- Bon de livraison numéroté requis.
- Possibilité de livrer du pin gris avec entente au préalable. Épinière de Norvège est strictement interdite dans les chargements sous peine de voir la totalité de la livraison refusée.
- Chargements dont le diamètre moyen inférieur à 5 po refusés.
- Diamètre maximum de 14 pouces, diamètre minimum de 4 pouces.
- Aucun bois rouge ou pourri ne sera accepté.
- Réception de billots: Lundi au jeudi: 6 h 45 à 12 h et 12 h 45 à 16h30; vendredi: 6 h 45 à 11h30.

Sapin et épinettes	Qualité	Diamètre moyen	Billes de 8 pieds	Billes de 9 pieds
	Premium	4 à 14 po	300 \$/corde 8 pi	440 \$/Corde 9 pi
	AAA	4 à 8 po		340 \$/Corde 9 pi
	AA	4 à 6 po	260 \$/corde 8 pi	280 \$/Corde 9 pi

CLERMOND HAMEL LTÉE Saint-Éphrem, Beauce-Sartigan
Sylvain Fauché: (418) 222-2347

- Nouvel horaire: lundi au jeudi: 6h à 20h; vendredi: 6h à 12h.
- Le bois vert seulement sera accepté.
- Pour avoir le prix indiqué sur la liste assurez-vous d'avoir le bon diamètre.
- Vous devez obligatoirement livrer les gros billots pour pouvoir livrer du petit 12 pieds à la corde.
- Les prix sont sujets à changement selon le marché et peuvent varier si le bois est de mauvaise qualité.
- Aucun achat de billots de pin gris et d'épinière de Norvège.

Sapin-Épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	1000 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	4 po et +	650 \$/Corde 12 pi
Pin blanc	20-22-24 pi 6po	14 po et +	700 \$/Mpmp (F1)
	18 pi 6 po	14 po et +	575 \$/Mpmp (F1)
	10 pi 6 po	10 po et +	575 \$/Mpmp (H)
	12-14-16 pi 6po	8 po et +	575 \$/Mpmp (H)
	8-9-10-11-12-13-14-15-16 pi6 po	8 po et +	400 \$/Mpmp (D,E)
	10-12-16 pi 6 po	8 po et +	500 \$/Mpmp (G)

(D) Maximum 2% du volume en longueur de 8 pi par voyage.

- (E) Courbure maximum de 2 po, pas chauffé.
 (F) Noeud rouge maximum 3 po et noeud noir maximum 1,5 po.
 (G) Aucune roulerie acceptée.
 (H) Courbure maximum de 2 po, noeud noir max 1,5 po et noeud rouge max 3 po, pas chauffé.
 (I) Doit être très droit.

CARRIER ET BÉGIN INC. Saint-Honoré, Beauce-Sartigan

Marco Lessard : (418) 485-6884; Cell. : (418) 313-6477
 Carl Poulin-Mercier : Cell. : (418) 222-2295

- Diamètre minimum toutes essences: 5 pouces.
- Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de produire de l'épinette de Norvège et du pin gris en 8 pieds.
- Billots de qualité seulement.
- Les billots doivent être séparés par longueur sur le camion.
- Tout voyage non conforme sera refusé automatiquement.
- Réception des chargements: lundi au jeudi de 5 h à 17 h.

Épinette de Norvège	16 pi 6 po	5 po et +	1000 \$/Corde 16 pi
et pin gris	12, 14 pi 6 po	5 po et +	700 \$/Corde 12 pi
	10 pi 6 po	5 po et +	500 \$/Corde 10 pi
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	1035 \$/Corde 16 pi
	12, 14 pi 6 po	5 po et +	735 \$/Corde 12 pi
	10 pi 6 po	5 po et +	525 \$/Corde 10 pi

MOBILIER RUSTIQUE (BEAUCE) INC. Saint-Martin, Beauce-Sartigan

Marco Guay : (418) 278-3520

- Livraison du Lundi au Jeudi : 7h à 17h.
- Bois de 8 pieds doit être obligatoirement démêlé selon les diamètres.
- Bois coupé depuis plus d'un an, pourri, croche ou avec marque profonde de scie refusé.
- Qualité AA: Aucune pourriture, aucune fourche et une courbure maximale de 1 pouce.
- Qualité A: Aucune fourche, une courbure maximale de 2 pouces et moins de 1 pouce de pourriture.
- Bois de multifonctionnelle, diamètre minimum 4 po.
- Bois de scie mécanique, vérifiez avec l'acheteur pour les diamètres plus petits.
- Bois produit avec MULTIFONCTIONNELLE À ROULEAUX ACCEPTÉ.

Cèdre	10 et 12 pi 6 po	4 po et +	550 \$/Mmp (Qualité AA)
	10 et 12 pi 6 po	4 po et +	400 \$/Mmp (Qualité A)
	8 pi 4 po à la corde	5 po et +	350 \$/Corde 8 pi (Qualité AA)
	6 pi 4 po à la corde	5 po et +	185 \$/Corde 6 pi (Qualité AA)

SCIERIE VP Saint-Odilon-de-Cranbourne

Vincent Poulin : (418) 230-3685

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Contacter l'acheteur avant la production et la livraison.
- Réception du lundi au jeudi de 7h à 17h et le vendredi de 7h à midi

Mélèze	16 pi 6 po	10 po et +	625 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	7 po et +	500 \$/Corde 12 pi
	8 pi 6 po	6 po et +	240 \$/Corde 8 pi

INDUSTRIES MAIBEC Saint-Théophile, Beauce-Sartigan et Saint-Pamphile, L'Islet

Luc Lambert : (418) 208-1656

- Prix en vigueur à partir du 22 janvier 2026.
- Communiquer avec l'acheteur avant de produire. Il vous fera parvenir un livret de spécifications par courriel ou par la poste.
- Bois produit avec MUTLIFONCTIONNEL À ROULEAUX ACCEPTÉ
- Important de bien démêler le 8 pi et le 10 pi sur le voyage, sinon, tout le chargement sera payé au prix de la corde de 8 pi
- Les billes de souche doivent être coupées au-dessus du niveau des racines afin de minimiser le renflement à la souche
- Toutes les billes dont les diamètres sont de 16 po et moins doivent contenir un minimum de trois quartiers avec 4 po de bois sain en périphérie de celles-ci
- Toutes les billes dont les diamètres ont plus de 16 po et doivent contenir un minimum de trois quartiers avec 5 po de bois sain en périphérie de celles-ci
- Horaire de déchargement: Lundi au jeudi 6h à 17h et Vendredi de 6h à 14h.

Cèdre	10 pi 6 po	8 po et +	545 \$/Corde 10 pi
	12 à 16 pi	8 po et +	120 \$/Tonne imp. verte
	8 pi 8 po	8 po et +	400 \$/Corde 8 pi
	En longueur	5 po et + au fin bout	120 \$/Tonne imp. verte

(A) Le diamètre minimum est de 12 pouces à la souche

SBC CEDAR Saint-Prospère, Les Etchemins

Sylvain Garneau : (418) 594-6201, poste 144

- Billots surlongueur de (6 pouces) et pas plus du tiers du volume en carie.

Cèdre (thuya)	8 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout	400 \$/Corde 8 pi
	12 et 16 pi	8 po (20 cm) et + au fin bout	109 \$/Tonne impériale verte
	En longueur	6 po (18 cm) et + au fin bout et 12 po (30 cm) et + à la souche	109 \$/Tonne impériale verte

RENÉ BERNARD INC. (Saint-Zacharie) Saint-Zacharie, Les Etchemins

Bob Lachance : Cell. : (418) 225-1063

- Arrêt des achats de sapin-épinette, Norvège et pin rouge du 14 mars 2026 au 15 mai 2026.
- Les nouveaux prix sont en vigueur à partir du 10 mars 2025.
- Respecter les longueurs/diamètres dans le PIN ROUGE 9 po et plus
- Nous tolérons 8 1/2 po dans le 10 pi et 6 1/2 po dans le 16 pi pour le diamètre minimum
- Le pin rouge peut être mélangé en longueurs différentes dans le voyage.
- Les billots doivent avoir une surlongueur de 6 po.
- Contacter l'acheteur avant de produire pour les spécifications et pour la livraison.
- Des billots droits, noeuds biens rasés, pas de pourriture.
- La carie sera déduite pour chaque bille.
- L'épinette de Norvège doit être séparée sur le voyage.
- Pin blanc PRIME, seuls les billots de 16 pi, 4 faces claires avec un minimum de 14 po.
- Pin blanc sciage: maximum noeuds 3,5 po rouge et sain et 1,5 po noeuds noirs seulement 12 et 16 pi. (doit avoir 70% de 16 pi) 10% de 10 pi et 5% de 8 pi.

Épinette de Norvège	16 pi 6 po	7 po et +	1000 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	7 po et +	550 \$/Corde 12 pi
Pin blanc	16 pi 6 po	14 po et +/4FC	700 \$/Mmp
	12, 14, 16 pi 6 po	8 po et +	525 \$/Mmp (D,E,F)
	8, 10, 12, 14, 16 pi 6 po	8 po et +	425 \$/Mmp (B,F)
Pin rouge	12 pi 6 po	8 po et +	85 \$/TMV (C,G,H)
Sapin-Épinettes	16 pi 6 po	7 po et +	1050 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	7 po et +	675 \$/Corde 12 pi

(B) Billes inférieures à la catégorie supérieure.

(C) Les billes de pin rouge doivent avoir un minimum de 8 po pour être mesurées et payées

(D) Maximum 1,5 po pour les noeuds noirs et de 3,5 po pour les noeuds rouges, sinon le bois sera classé palette.

(E) Billes de pin blanc dans un voyage : 70 % de 16 pi 6 po, 10% de 10 pi 5 po, 5% de 8 pi 5 po.

(F) Toutes les 10 pi et les billots qui ne rencontrent pas les citères de sciage seront classés palette.

(G) Le Pin rouge peut être mixe longueur dans le voyage

(H) Diamètre maximum de 40 po sous-écorce.

LES PRODUITS FORESTIERS D.G. LTÉE Sainte-Aurèle, Les Etchemins

Louis Villeneuve : (418) 806-3040; (418) 564-1192

- Contacter l'acheteur avant de livrer
- Contacter l'acheteur pour l'épinette de Norvège et pour le bois en longueur et pour produire du 12 pi et 16 pi mélangé
- Aucun bois de champ accepté
- Séparer les essences par arrimes sur le camion.
- 6 po de surlongueur pour toutes les billes de sciage

Épinettes	16 pi 6 po	5 po et +	950 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	650 \$/Corde 12 pi
	En longueur	4,5 po et +	90 \$/TIV
Sapin	16 pi 6 po	5 po et +	950 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	650 \$/Corde 12 pi
	En longueur	4 po et +	80 \$/TIV (D)

SCIERIE ARBOTEK INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny

Mario Legros : (418) 244-3691

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

BOIS DAAQUAM INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny

Léandre Rouleau : (418) 244-3608, poste 236; cell. : (418) 625-0594

- Communiquez avec l'acheteur avant de produire et livrer du 9, et 10 pieds.
- Aucun achat d'épinette de Norvège.

Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	1025 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	700 \$/Corde 12 pi
	16 pi 6 po	6 po et +	625 \$/Mmp
	14 pi 6 po	5 po et +	570 \$/Mmp
	12 pi 6 po	5 po et +	570 \$/Mmp
	10 pi 4 po	4 po et +	310 \$/Corde 10 pi
	9 pi 4 po	4 po et +	280 \$/Corde 9 pi

(1) Diamètres 7, 8, 9 po, aucune carie. 10 po et +, tolérance de 1/3 de carie.

BARDOBEK INC. Saint-Just-de-Bretenières, Montmagny

Martin-Paul Blais-Gauvin : (418) 244-3612 / (418) 234-3891

Cèdre	8 pi 6 po	8 po et + sain	270 \$/Corde de 8 pi.
	En longueur	12 po et + à la souche	70 \$/Tonne impériale verte

BOIS DAAQUAM INC. DIVISION Saint-Pamphile, L'Islet

Raymond Laverdière : Cell. : (418) 356-4260

- Contacter l'acheteur avant de produire
- Diamètre 7 à 9 pouces, aucune carie. 10 pouces et plus, maximum 1/3 de carie.
- Si plus de 5% de réduction, le voyage sera refusé.
- Bois en longueur: diamètre minimum au pied de l'arbre 7 pouces et à la tête 4 pouces.
- Diamètre 7, 8, 9 pouces, aucune carie. Diamètre 10 pouces et plus, maximum 1/3 carie.

Épinette de Norvège	12 pi 6 po	8 po et +	480 \$/Corde12 (B)
Épinettes	en longueur	7 po et +	85 \$/TIV (A)
Sapin	en longueur	7 po et +	75 \$/TIV (A)
Sapin et épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	1025 \$/Corde 16 pi
	12 pi 6 po	5 po et +	700 \$/Corde 12 pi
	16 pi 6 po	6 po et +	625 \$/Mmp
	14 pi 6 po	6 po et +	570 \$/Mmp
	12 pi 6 po	5 po et +	570 \$/Mmp
	10 pi 6 po	4 po et +	310 \$/Corde 10 pi
	9 pi 4 po	4 po et +	280 \$/Corde 9 pi

(A) Diamètre minimum pied de l'arbre: 7 po. Diamètre minimum à la tête de l'arbre : 4 po.

(B) Les billes doivent être démêlées et de qualité Premium. Les billes qui ne se classe pas seront payées aux taux de 250\$/corde de 10 pieds

BOIS CARGAULT Saint-Pamphile, L'Islet

Luc Fortin: (418) 894-8866 et Jérôme Labrecque: (418) 356-5099

PRIX NÉGOCIÉS PAR LE SPFRQ

- Courbure maximum de 2 po acceptée.
- Communiquez avec l'acheteur avant de produire du tremble.
- Les chauffeurs doivent porter leurs EPI en tout temps sur notre site (casque, veste de sécurité et bottes de sécurité)

Épinette de Norvège	8 pi 6 po	6,5 po et +	200 \$/Corde 8 pi
Mélèze			
Bouleau-merisier	8 pi 4 po	6,5 po et +	210 \$/Corde 8 pi
Bois francs	8 pi 4 po	6,5 po et +	210 \$/Corde 8 pi
Tremble	8 pi 4 po	6,5 po et +	200 \$/Corde 8 pi

MATÉRIAUX BLANCHET INC. Saint-Pamphile, L'Islet

Caroline Dubé, (418) 356-3344, poste 531, cel.: (418) 710-0751

- Prix pour produits de qualité, exempts de défauts, sinon réductions seront appliquées
- Aucun achat d'épinette de Norvège et ni sapin-épinettes de 8 pieds.
- Heures d'ouverture de la balance: Lundi au jeudi, de 7h à 17h; Vendredi, de 7h à 14h.

Épinettes	16 pi 6 po	6 po et +	1000 \$/Corde de 16 pi (A)
	12 pi 6 po	5 po et +	670 \$/Corde de 12 pi (A)
	En longueur	4 po et +	88 \$/Tonne imp. verte (A)(C)
Sapin	16 pi 6 po	6 po et +	1000 \$/Corde de 16 pi (B)
	12 pi 6 po	5 po et +	670 \$/Corde de 12 pi (B)
	En longueur	4 po et +	76 \$/Tonne imp. verte (B)(C)
Sapin et épinettes	9 et 10 pi 4 po	4 po et +	62 \$/Tonne imp. verte (D)

(A) 90% et plus d'épinette

(B) Si moins de 90% d'épinette

(C) Minimum de 7 po à la souche toléré, pas de bois d'éclaircie.

(D) Vous devez livrer des billots afin de livrer du 10 pi 4 po ou 9 pi 4 po.

GROUPE LEBEL (SAINT-JOSEPH-DE-KAMOURASKA) Bas Saint-Laurent

Jonathan Blais : (418) 493-2097, poste 201

Arrêt temporaire des achats pour une période indéterminée.

Les marchés spéciaux (résineux et feuillus)

PRIX LIVRÉ À L'USINE (sauf indication contraire)

STELLA-JONES Rivière Rouge, Hautes-Laurentides

Christan Vézina: (819) 962-3417

- Veuillez communiquer avec l'acheteur avant de débiter votre production
- Aucune carie ni pourriture. Aucune section morte sur le tronç. Pas de coude.
- Courbure légère acceptée.
- Maximum: 34% de petits poteaux de 32 à 37 pieds
- Minimum: 66% de grands poteaux de 42 pieds et +

Pin gris, Pin rouge	Longueur (pi)	Circonférence à 6 pi du gros bout	Diamètre au fin bout (po)	
	92 pi	66 po	10 po et +	425 \$/Poteau
	87 pi	64 à 66 po	10 po et +	380 \$/Poteau
	82 pi	62 à 66 po	10 po et +	310 \$/Poteau
	77 pi	60 à 66 po	10 po et +	275 \$/Poteau
	72 pi	57 à 66 po	9 po et +	250 \$/Poteau
	67 pi	51,5 à 58 po	9 po et +	210 \$/Poteau
	62 pi	50 à 56 po	8 po et +	205 \$/Poteau
	57 pi	48 à 54 po	8 po et +	180 \$/Poteau
	52 pi	47 à 53 po	8 po et +	150 \$/Poteau
	47 pi	42 à 48 po	8 po et +	110 \$/Poteau
	42 pi	39 à 46 po	8 po et +	88 \$/Poteau
	37 pi	34 à 42 po	7 po et +	53 \$/Poteau
	32 pi	30 à 36 po	7 po et +	48 \$/Poteau

BOIS ROND CONSTRUCTION GC INC. Deschambault, Portneuf

Gaétan Couture: (418) 875-0571; Cell. : (418) 455-6540

Pin blanc	16 pi	14 po et +	425 \$/Mmp
	10 pi	14 po et +	400 \$/Mmp
	12 à 16 pi	12 po et +	375 \$/Mmp
Pin rouge	16 pi	12 po et +	375 \$/Mmp
	25 à 30 pi	12 po et +	110 \$/Billes

Événements à venir

• Salon de la forêt – 21 et 22 mars 2026 au Pavillon Desjardins de l'Université Laval

Toute l'équipe de la Semaine des sciences forestières est heureuse de vous inviter à la 47^e édition du Salon de la forêt qui aura pour thème « Dans une forêt près de chez vous ». Avec le retour de ses activités à succès : les kiosques étudiants, la compétition de jeux forestiers, l'espace jeunesse, le concours photo et ses conférences de tous genres, le Salon est un événement familial et convivial pour tous. De 10 à 16 heures au pavillon Alphonse-Desjardins le samedi 21 mars et dimanche 22 mars 2026. Entrée gratuite et stationnement 1,30 \$/60 minutes.



MAI mois de l'arbre et des forêts

• Mai – Mois de l'arbre et des forêts 2026 – Je choisis le bois !

Lors du Mois de l'arbre et des forêts, le gouvernement et ses partenaires organisent des activités de sensibilisation pour démontrer à quel point il est important de prendre soin de ces richesses naturelles et de les découvrir.

La liste complète des activités est disponible sur le site Web du MRNF au : <https://www.quebec.ca/agriculture-environnement-et-ressources-naturelles/forets/evénements/mois-arbre-forets>

• Congrès FPFQ : La parole aux producteurs – 4 et 5 juin 2026 à Mont-Laurier

La Fédération des producteurs forestiers du Québec tiendra sa Journée des conférences le 4 juin prochain dans le cadre de son congrès annuel qui se déroulera à l'Espace Théâtre, situé au 543 rue du Pont à Mont-Laurier. Réunis sous le thème « La Parole aux producteurs », près de 100 délégués, représentant les 162 900 propriétaires forestiers de toutes les régions du Québec, ainsi que de nombreux intervenants du secteur seront présents. Organisé en partenariat avec l'Alliance des propriétaires forestiers des Laurentides et de l'Outaouais et l'Office des producteurs de bois de la Gatineau, le congrès sera l'occasion pour les membres et pour plusieurs intervenants du secteur de s'exprimer sur les enjeux de la forêt privée.

Pour plus d'informations : <https://www.foretprivee.ca/a-propos/aga-et-congres-annuel/>

• Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec – 19 septembre 2026

La traditionnelle Journée forestière et acéricole du Centre-du-Québec est de retour sous sa formule habituelle pour une 30^e édition et se déroulera le samedi 19 septembre 2026 à 9 h au Mont Apic, situé au 1361, route Bellemare à Saint-Pierre-Baptiste. Le site principal regroupe plus de 80 exposants issus de divers domaines et la démonstration de leurs équipements. De plus, un chapiteau est réservé à la présentation de conférences. Des ateliers d'information sont également présentés en forêt en lien avec l'acériculture et la foresterie.

Pour information : www.journeeforestiere-centreduquebec.ca

La parole aux producteurs - congrès annuel 2026



4 et 5 juin
Espace Théâtre
543 rue du Pont
Mont-Laurier



Enquête 2025

Un portrait actualisé des propriétaires forestiers québécois

La Fédération des producteurs forestiers du Québec a dévoilé les résultats de sa plus récente enquête provinciale sur les propriétaires forestiers québécois; des êtres qui demeurent méconnus, même s'ils jouent un rôle structurant pour la forêt privée, le secteur forestier et le milieu rural.

Réalisée avec le Groupe AGÉCO grâce au soutien financier du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, l'enquête brosse un portrait des 162 900 propriétaires forestiers du Québec, qui détiennent ensemble 17 % de la forêt productive québécoise. Cette cinquième enquête, dont la première édition remonte aux années 1970, permet de suivre l'évolution de leur profil sociodémographique, de leurs motivations et de leurs comportements en ce qui a trait à la gestion de leurs boisés.

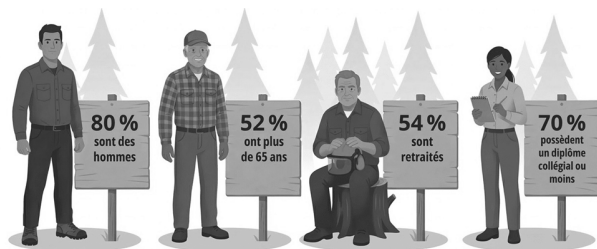
Les résultats révèlent un portrait en mouvement. Les propriétaires sont plus âgés qu'il y a dix ans, la présence des femmes s'accroît et la taille de leurs propriétés diminue. L'enquête confirme l'observation déjà mise de l'avant par l'étude précédente : la majorité des propriétaires possèdent

leur forêt d'abord pour le plaisir de protéger et d'aménager un milieu naturel. Ils demeurent néanmoins actifs sur le terrain : plus des trois quarts récoltent du bois, la moitié réalise des travaux d'aménagement et près d'un tiers vend du bois à l'industrie forestière.

« Les résultats confirment ce que nous observons sur le terrain : l'engagement des propriétaires forestiers est bien réel, mais leurs réalités ont évolué. Cette enquête nous donne les repères nécessaires pour ajuster l'accompagnement offert par l'entremise de nos syndicats et offices régionaux », a déclaré le président de la Fédération, M. Gaétan Boudreault.

Au-delà du portrait statistique, l'étude vise à outiller les décideurs publics afin d'adapter les politiques de soutien à la mise en valeur durable de la forêt privée. L'enquête permettra de tenir compte des réalités actuelles et des préoccupations des propriétaires pour adapter les services, les programmes et l'accompagnement offerts en forêt privée.

Le résumé de l'enquête et le rapport complet sont disponibles sur le site Web foretprivee.ca.



Y a-t-il encore du bois sur le territoire du SPFRQ?

Ce que montrent les volumes sur pied et la croissance forestière

Cette conférence de Patrick Cartier, ingénieur forestier à la Fédération des producteurs forestiers du Québec, s'adresse aux producteurs forestiers, élus, intervenants du milieu forestier et partenaires régionaux qui souhaitent mieux comprendre ce que révèlent les données récentes – et dépasser les perceptions – afin d'alimenter une réflexion éclairée sur l'avenir de la forêt privée du territoire du SPFRQ.

Rendez-vous le 28 avril, lors de l'assemblée générale annuelle, pour prendre le temps de regarder la forêt telle qu'elle est réellement : en croissance et riche de potentiel.

La question revient souvent, tant chez les producteurs forestiers que chez les partenaires du secteur : la forêt privée du territoire du SPFRQ est-elle encore aujourd'hui en mesure de fournir du bois, et le sera-t-elle demain? Derrière cette interrogation légitime se cachent plusieurs idées reçues – parfois alarmistes – qui méritent d'être confrontées aux faits.

À partir des plus récentes données d'inventaire et d'analyses réalisées en forêt privée, la conférence proposée vise à broser un portrait clair, chiffré et nuancé de l'état de la ressource forestière, en mettant l'accent sur deux indicateurs clés : les volumes de bois sur pied et la croissance forestière.

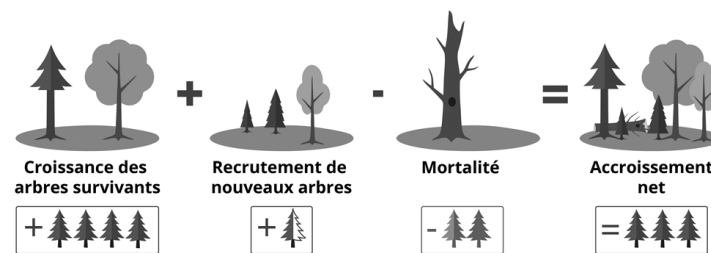
Une forêt plus dynamique qu'on ne le croit

Contrairement à l'image d'une forêt figée ou en déclin, la forêt est un milieu en perpétuelle évolution. Chaque année, trois forces agissent simultanément :

- la **croissance** des arbres survivants;
- le **recrutement** de nouveaux arbres qui atteignent au moins 9,1 cm de diamètre à hauteur de poitrine (DHP, mesuré à 1,3 mètre du sol);
- la **mortalité**, naturelle ou liée aux perturbations.

C'est l'équilibre entre ces forces qui détermine l'accroissement net de la forêt. Les résultats et les tendances seront présentés durant la conférence.

Schéma simplifié de l'accroissement net



L'objectif n'est pas de promouvoir une intensification aveugle de la récolte, mais bien de montrer que la forêt privée dispose des volumes de bois permettant une

marge de manœuvre réelle. Il est tout à fait possible de concilier récolte, mise en valeur et durabilité de la ressource, à condition de s'appuyer sur une compréhension fine de sa croissance, de son état actuel et des saines pratiques d'aménagement forestier. <https://www.foretprivee.ca/infolettre/hausse-de-la-possibilite-forestiere-en-foret-privee/>

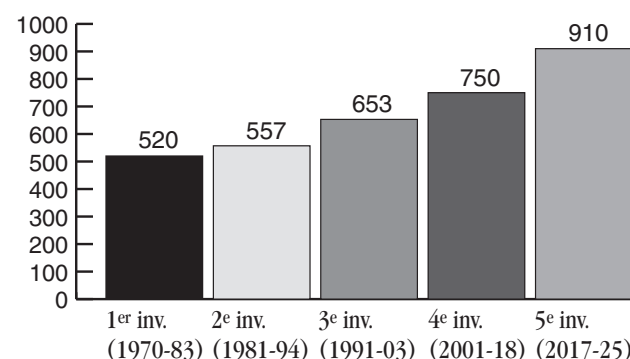
Des volumes sur pied en forte hausse

Les résultats du plus récent inventaire écoforestier sont sans équivoque : le volume de bois sur pied en forêt privée a augmenté de 21 % depuis le dernier inventaire, poursuivant une tendance à la hausse observée depuis plus de 50 ans. Cette accumulation de bois s'explique notamment par :

- un niveau de récolte généralement inférieur à la croissance,
- l'augmentation des superficies boisées par la déprise agricole,
- la maturité croissante des plantations établies depuis les années 1980 et 1990.

Autrement dit, la forêt privée a accumulé du capital forestier, ce qui se reflète directement dans les volumes disponibles.

Évolution du volume de bois sur pied en forêt privée (Volume marchand brut en Mm³)



Source : Programmes décennaux d'inventaires forestiers du Québec de la Direction des inventaires forestiers du MRNF. Compilation à partir des données 2018 qui ont servi au Bilan quinquennal de l'aménagement durable des forêts 2013-2018.

Une possibilité forestière en progression... mais encore sous-utilisée

La hausse des volumes entraîne une augmentation de la possibilité forestière, mais comme une part importante de ce potentiel n'est pas récoltée, les volumes sur pied continuent de s'accumuler, avec des effets possibles tels qu'un ralentissement de la croissance, un vieillissement des peuplements, des pertes par mortalité et une vulnérabilité accrue aux insectes et aux maladies.

Cette conférence vous permettra de porter un regard plus averti sur la forêt privée du Québec et du territoire du SPFRQ, de mieux comprendre les tendances qui s'y dessinent et de situer votre propre boisé dans ce contexte plus large.



Publié par : Le Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
Financement : Le Fonds d'aménagement forestier
Direction : Vincent Lévesque, ing. f.
Responsable de la rédaction : Caroline Houde, ing. f.
Collaboration : Martin Bélanger, ing. f. et Yan Tremblay, tech. f.

Montage : Michel Greco
Impression : Hebdo Litho
Distribution : Aux propriétaires forestiers de la région de Québec
Tirage : 8200 exemplaires
Dépot légal : 3^e trimestre 1986 (ISSN 1480-0608)
Poste-publications : Convention de la Poste-publications numéro 40032265
Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada au SPFRQ, 5185, rue Rideau, Québec, QC, G2E 5S2
Courriel : sprfq@sprfq.qc.ca